

Questions orales

Lorsque le ministre des Pêches et des Océans disait que nous nous opposerions à la recommandation devant le conseil du GATT, parlait-il au nom du gouvernement canadien?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois devoir corriger le député. Si nous n'avons pas voulu publier la décision, c'est afin de trouver le moyen, dans le cadre normal de notre préparation aux décisions du GATT, de protéger les droits de tous les membres du secteur des pêches. Voilà pourquoi nous n'avons pas voulu la publier. Si le député veut la crier sur tous les toits et compromettre le secteur des pêches, c'est son problème, pas le nôtre.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. le Président: Je tiens à signaler aux députés, tout en m'excusant de ne pas l'avoir remarquée plus tôt, la présence à la tribune de l'hon. Leonce Bernard, ministre du Développement régional de la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA

LE FONCTIONNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre au sujet de la responsabilité générale du premier ministre pour la conduite des ministres. Nous avons posé des questions au sujet du scandale de la Canada Lands Company de Mirabel, et personne n'est venu contredire les faits.

Au cours de la période des questions, mon collègue le député de Glengarry—Prescott—Russell a énuméré une série de problèmes. Le ministre des Travaux publics a dit qu'il avait un rapport du vérificateur général montrant, d'après lui, qu'il approuvait la façon dont la société fonctionne.

Le vice-premier ministre a entendu tout cela. Approuve-t-il la façon dont la Canada Lands Company de Mirabel fonctionnait, comme le révèlent les récentes nouvelles et le rapport du vérificateur général?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, on ne trouve qu'une seule critique sur la société dans le rapport du vérificateur général, à propos de la composition du conseil d'administration. Nous avons fait le nécessaire pour y remédier.

Je pensais en fait que les méthodes de gestion n'étaient pas acceptables et qu'il n'existait pas de mécanismes de vérification suffisants. C'est la raison pour laquelle nous avons chargé l'équipe de vérificateurs des Travaux publics de faire une vérification. Il faut effectivement que les méthodes de gestion soient plus fermes. Par contre, les services de vérification n'ont trouvé absolument aucune preuve d'irrégularités.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Nous savons que le ministre des Travaux publics approuve, en général, les procédés de cette société. Mais le vice-premier ministre trouve-t-il convenable cette façon de faire des affaires?

● (1450)

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le vérificateur général n'a rien trouvé à redire à cette société au cours de sa vérification, sauf en ce qui concerne la composition du conseil d'administration; voilà certes qui nous donne une bonne idée sur la légitimité de ses pratiques commerciales.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

LE PROJET D'IMPOSER UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS
COMMERCIALES—L'INCIDENCE SUR LES MUNICIPALITÉS ET LES
COMMISSIONS SCOLAIRES

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Finances.

Les municipalités et les conseils scolaires ont dit craindre énormément que la taxe sur les transactions commerciales, dont il était question dans le document de travail sur la réforme fiscale déposé par le ministre plus tôt cette année, n'augmente leur frais d'exploitation de 10 p. 100.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre, aux municipalités et aux conseils scolaires du Canada si le gouvernement adoptera cette taxe?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le président, nous savons que les modalités d'une taxe de vente nationale fédérale-provinciale avancent à grands pas. Ce dossier progresse bien.

Je suis content de pouvoir rappeler au député la déclaration fort explicite du ministre des Finances qui a dit la semaine dernière que les municipalités, les universités, les conseils scolaires et les hôpitaux ne paieront pas plus de taxes fédérales après la réforme fiscale.